

**La Lettre du maire**
N°8 - Mars 2022



CŒUR DE VILLE - FAITES VOTRE CHOIX

Chères Sannoisiennes, chers Sannoisiens,

Le temps est venu, pour vous résidents de Sannois, de procéder à un choix essentiel pour l'avenir de notre commune. Durant le mandat précédent, nous avons travaillé sur différents projets de création d'un nouveau cœur de ville. Ce fut l'occasion de mener une grande phase de concertation avec les habitants qui s'est traduite par des salades artistiques, des ateliers pédagogiques et une réunion publique, laquelle s'est tenue en juillet 2019.

Mais, de trois ans plus tard, nous allons franchir ensemble, une étape importante et pour cela, il nous est demandé de choisir entre deux esquisses d'aménagement urbanistique.

Le projet A dessine sa place en profondeur, répondant en cela, à l'actuel centre Orano et à la ville Noctes. Le projet B lui, situe sa place en largeur, reprenant l'actuel square Jean Monnet. Chacun de ces deux projets détermine une ambiance, une vie citadine, propre à lui-même.

Les ingrédients utilisés seront les mêmes, à savoir des commerces au pied des immeubles, une place arborée, des circulations piétonnes, de beaux espaces verts et d'autres aménagements que nous déterminerons ensemble. Aussi, nous vous demandons d'imaginer le fonctionnement de vie que procure la place en profondeur ou la place en largeur.

Ensemble, nous allons partir l'ambition de donner à notre ville, non seulement la modernité, par nos exigences qualitatives, mais aussi l'animation commerciale, artistique et festive, tant attendue par les Sannoisiens. Cette animation s'ouvrira au cœur de la ville.

C'est à vous de décider et je me permettrais de vous faire part de ma préférence.

À l'issue de cette consultation, un immense travail nous attend. Il s'agira alors, de composer une symphonie architecturale, commerciale, ludique, tout simplement urbaine. Ce travail, nous le ferons ensemble, en concertation, car l'avenir de Sannois nous appartient.

C'est, sans aucun doute, le projet phare des prochaines années. Soyons ambitieux, portons haut nos exigences, car Sannois, notre patrimoine commun, mérite toujours l'attention de nos patrimoines particuliers.

Bien cordialement à vous,


Bernard LAMET
Maire de Sannois
Vice-président de la communauté d'agglomération Val Parisien

Hôtel de ville
Place du Général Leclerc
95121 Sannois Cedex
Tel. 01 39 99 20 00
www.wlfo-sannois.fr

Document(s)

[Lettre du maire - Mars 2022](#)

[PDF](#)



- [Facebook share](#)